



TRAVAILLER AVEC UN COLLÈGUE ATTEINT D'UN TROUBLE VISUEL

Ce que je peux faire à mon niveau

LES ORGANISMES À CONNAITRE



- ➔ **Fédération des aveugles de France et son réseau**
Pour toute information sur l'ensemble des actions informatiques : secretariat.informatique@aveuglesdefrance.org
- ➔ **Le Service Informatique Adapté à la Déficience Visuelle (SIADV)**
Assistance téléphonique spécialisée en cas de problème logiciel, de difficulté ponctuelle
01 44 42 91 88
info.hotline@aveuglesdefrance.org
- ➔ **La Confédération Française pour la Promotion Sociale des Aveugles et des Amblyopes (CFPSAA)**
Regroupe les principales associations françaises menant des actions dans le domaine de la déficience visuelle.
- ➔ **L'association de Gestion des Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées (AGEFIPH)**
Prestations de compensation du handicap, de formation, d'aides au financement d'aménagement de poste (aides pour le matériel, braille ou non braille)



- ➔ **POUR PLUS D'INFORMATIONS, connectez-vous sur le site www.samsi-31.org**
- ➔ **DES QUESTIONS ?**
Adressez-vous à votre médecin du travail, interlocuteur privilégié des entreprises, employeurs et salariés.

SAMSI

La santé au travail

26, avenue Didier Daurat
31400 TOULOUSE
T. 05 62 15 02 00
www.samsi-31.org



Édition novembre 2017 - Création graphique : ● DÉPARTEMENT MARKETING

SAMSI

La santé au travail



QU'EST-CE QU'UN TROUBLE VISUEL ?



VISION FLOUE

Tout est aperçu, rien n'est vraiment distingué

VISION TUBULAIRE

Seule la vision centrale subsiste dans un champ qui se rétrécit au fil du temps

VISION PÉRIPHÉRIQUE

Perte de la vision centrale

S'accompagnent de

Trouble de la perception des couleurs

Difficultés de déplacement

Éblouissement

Trouble de la vision de nuit

Trouble de l'attention

...

On estime qu'il y a en France **70 000 personnes aveugles** (soit 1 pour 1000) et **1 700 000 personnes malvoyantes** (HID 2005).

Les troubles visuels concerneraient 6 à 8 % des français.

Ne pas confondre avec un déficit intellectuel, une pathologie somatique ou psychologique.

COMMENT COMPENSE T-IL ?



Votre collègue doit mettre en place des règles d'organisation, de rangement, qui lui permettent d'être efficace.

S'il ne voit pas ou pas bien, il doit mémoriser l'emplacement des objets usuels afin de les retrouver facilement.

➔ Une canne, pour quoi faire ?

Pour détecter les obstacles avec un pas d'avance : les marches, les trous, les bordures de trottoir, les reliefs qui ont été créés à son intention (bande de guidage et bande d'éveil) mais aussi ceux qui pourraient le gêner.

Elle peut être utilisée uniquement à certains moments : le soir, par temps ensoleillé, lors de fatigue ressentie ou seulement sur les trajets inconnus.

Certaines personnes malvoyantes n'ont pas besoin de canne pour se déplacer mais l'utilisent pour se signaler (être moins bousculées dans la foule,...).

➔ **Le chien-guide** reste près de son maître, même au sein de l'entreprise, car la législation l'y autorise.

Il est éduqué pour rester calme en toute situation.

Outils existants

Grands écrans, filtres, logiciels de reconnaissance vocale et de synthèse vocale (avec oreillette en open space), outils de zoom, loupes électroniques, tablette ou plage braille à la place du clavier, etc...



ADAPTER MA FAÇON DE TRAVAILLER AVEC MON COLLÈGUE



- Dire « Bonjour » en **vous nommant**
- Proposer un **environnement lumineux adapté** : favoriser les contrastes
- Mettre à disposition une lampe de bureau, des stores pour **gérer l'intensité lumineuse**
- Veiller à **ne pas encombrer les espaces collectifs** et les cheminements dans les locaux pour faciliter ses déplacements
- Décrire précisément où vous avez déposé un document ou autre dans son bureau, et **ne pas déplacer ses affaires** sans l'en avertir
- Refermer les portes derrière vous ou les laisser grandes ouvertes (si c'est l'usage) mais jamais entre-ouvertes
- Pour **guider votre collègue en sécurité**, ne pas oublier de vous placer devant lui ou sur le côté, afin qu'il vous saisisse le bras au besoin
- **Signaler les obstacles** à hauteur de visage, non identifiable avec une canne qui balaye le sol
- S'il a un **chien-guide, ne pas le toucher** et ne pas le solliciter quand il a son harnais

➔ En réunion

Envoyer en amont le contenu des interventions (pour que le collaborateur le transforme au format adapté), faire un tour de table (savoir qui est présent), faire une description orale des supports visuels.